



Marseille, mars 2017

Cher(e) Collègue,
Madame, Monsieur,

Vous avez dans le cadre de vos travaux et/ou de votre pratique professionnelle, été confrontés voire traité des questions tournant autour du thème choisi par le CREA PACA et Corse au titre de l'année 2017. Dans cette dynamique, nous serions heureux si vous acceptiez d'apporter votre contribution au prochain numéro spécial de la Revue du CREA PACA et Corse qui sera consacré au thème suivant : **« Transition digitale et médiations numériques dans les institutions sociales et médico-sociales »**.

Ceci pourrait constituer une opportunité de mieux faire connaître votre opinion, vos pratiques voire vos travaux ou publications sur cette autre « transition » qui nous affecte toutes et tous dans nos vies personnelle et professionnelle : les pratiques et usages des technologies numériques. À cet effet et pour vous permettre de centrer votre article, nous vous prions de trouver ci-dessous, une courte problématique.

Compte tenu des impératifs d'édition et pour un article d'un volume de 10 à 15 pages maximum, merci de :

- nous le faire savoir avant le **1^{er} avril 2017** si vous êtes partant pour cette aventure ;
- nous adresser votre article au plus tard le **31 août 2017 sous format Word**.

Dans l'attente, veuillez croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Philippe PITAUD
Conseiller scientifique du CREA PACA et Corse
Coordinateur du Numéro spécial annuel 2017
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Vincent MEYER
Codirecteur du programme *NUSERUS*
Coordinateur du Numéro spécial annuel 2017
Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis

Revue du CREAL PACA et Corse, numéro spécial 2017

« Transition digitale et médiations numériques dans les institutions sociales et médico-sociales »

Pr V. MEYER, Enseignant-Chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'université Nice Sophia Antipolis

Coordonnées : vincent.meyer@unice.fr

Tél 06 80 20 06 33

Pr Ph. PITAUD, Directeur du Master AGIS de l'Université d'Aix-Marseille, Directeur de l'Institut de Gériatrie Sociale, coordinateur du numéro spécial annuel du Creal Paca et Corse.

Coordonnées : philippe.pitaud@univ-amu.fr

Tél 06 71 21 76 04

Qui se souvient encore que la télécommande – cet objet commun de notre quotidien – a d'abord été conçue pour des personnes en situation de handicap ? Personne n'en maîtrise vraiment toutes les fonctionnalités, mais toutes et tous l'utilisent aujourd'hui. Il en va de même pour l'ordinateur et le téléphone portable qui nous sont déjà indispensables d'autant qu'ils nous relient au monde entier par la toile des toiles *i.e.* l'Internet. Pour un français en 2016, le temps moyen journalier est de 4h48 (soit 3h40 *via* son ordinateur et 1h08 *via* son téléphone, *JND Statista*). Pour comprendre pareille évolution des usages de ces technologies, on le voit, il faut nécessairement « en prendre la mesure » (Vidal, 2012) et *de facto* revenir au quotidien de toutes et tous où ces usages prennent sens pour chacun différemment. Mais « Comprendre est autrement plus complexe. Au plus près de son étymologie, cela consiste à prendre ensemble tous les éléments du réel (des plus anodins à ceux réputés d'importance) et non d'appliquer, ou tenter d'appliquer des théories préétablies. C'est s'ajuster à ce qui est, et non décider, péremptoirement, ce que doivent être l'individu, la société, le social... ». C'est le parti pris qu'a été le nôtre avec ces propos de Michel Maffesoli (2015 : 33) pour traiter de la question des technologies numériques au profit/service des personnes en situation de vulnérabilité et/ou de handicap. Parti pris, mais pari difficile tant cette « transition » digitale affecte aujourd'hui toutes les sphères de notre existence avec un vocabulaire (une *novlangue*) qu'il nous faut aussi comprendre et prendre au sérieux. Ainsi de la « Silicolonisation du monde comme irrépressible libéralisme numérique » (Sadin, 2016) à la naissance d'un « *Homo Mobiquitus* », un communicateur ouvrant une ère numérique « mobiquitaire » *i.e.* tout faire de partout avec un smartphone (Miranda, 2016), en passant par la « dataification de notre société » (Ibekwe SanJuan, 2016) permettant une interconnexion croissante et quasi instantanée (le *Big Data*) des informations que nous produisons au quotidien... ne compte-t-on plus les néologismes comme les expressions substituées – et souvent encore incompris(es) – pour qualifier cette révolution (du) numérique au XXI^e siècle.

« Siliconisation, mobiquité, dataification » des termes trop complexes, des mots valises ? Non point, car force est de constater aussi que nous passons de plus en plus de temps devant des écrans, que jamais, dans l'histoire de l'humanité, nous n'avons produit/transmis – ou obtenu en quelques « clics » – autant de données (mots, sons et images) aux sources parfois incertaines, que jamais nous n'avons autant « communiqué » *via* des objets connectés, des robots, des plates-formes, des applications, des jeux sérieux, des réseaux sociaux et autres dispositifs sociotechniques. Plus de doutes, notre réalité de demain sera aussi digitale sinon améliorée à tout le moins bel et bien transformée, augmentée voire virtuelle...

Comme nombre de progrès humain ou technologique, il est toujours censé « profiter » à tous et « l'humain » doit être au centre de ce dernier. Comme nombre de transitions dans les secteurs de la

production industrielle comme dans ceux des services depuis la fin du XVII^e siècle, celle dite digitale (dont la matière première est l'information, la donnée numérique) implique ou contient une transformation des pratiques professionnelles dans de nombreux champs : ses enjeux sont, en fait, gigantesques... Les gérontechnologies ont sans jeu de mot une « séniorité » dans ce domaine, elles ont largement ouvert cette voie de transition (Diana, Meyer, 2011). Ceci, plus particulièrement, en lien avec la dite « *silver* économie », où les innovations s'amplifient et les objets (déjà anciens) d'alerte de chute ou de téléassistance s'intègrent maintenant dans des environnements domestiques « intelligents » et hyperconnectés où l'ordinateur, la tablette tactile ou le smartphone et ses applications apparaissent comme des équipements de base aux côtés des *serious game* pour équilibrer ses menus comme ses humeurs, des montres à « injection », des cannes connectées, des vêtements thérapeutiques, des objets nomades permettant des mesures de paramètres vitaux, des piluliers intelligents, des mobiliers incluant des outils ergonomiques (Meyer, 2014). Le catalogue des possibles se charge chaque jour un peu plus. Nos décideurs en sont pleinement conscients et les initiatives ne manquent pas pour, à la fois, suivre et promouvoir cette transition et comme le propose Axelle Lemaire « réduire la fracture numérique » et/ou offrir des évolutions innovantes pour une « inclusion numérique » des plus vulnérables.

Déjà le rapport du Conseil supérieur du travail social (CSTS) remis en décembre 2000 proposait avec pertinence que « le monde du travail social se mobilise pour ne pas risquer d'être étranger à ces évolutions ou sur des propositions principalement défensives [et que] chacun doit pouvoir y trouver des apports en termes d'action éducative, d'insertion y compris sociale, d'autonomie, d'enrichissement ». Ces évolutions ont également été corrélées avec le développement de l'Internet et celui d'un « agir collectif communautaire » dans un autre rapport du CSTS sur l'intervention sociale d'intérêt collectif en 2010 puis requalifiées dans un ouvrage collectif (Meyer, 2014) pour engager des recherches-actions afin d'identifier les dispositifs, pratiques et usages des technologies et ressources numériques au service des usagers et repérer les développements en termes d'innovation sociale dans un champ professionnel en permanente recomposition.

Au sein du plan d'action à la suite des États généraux du travail social (2015) : « Le développement des usages et pratiques numériques chez les intervenants sociaux est un enjeu essentiel pour permettre aux professionnels de se concentrer sur l'accompagnement humain et de travailler davantage en réseau. Il doit également permettre de renforcer le pouvoir d'agir des personnes et de prévenir le risque de fracture numérique ». Le Conseil national du numérique avait lui, insisté avec justesse, sur la nécessité de ne pas aborder l'accessibilité/l'accès au numérique uniquement sous l'angle d'une fracture numérique en précisant que dans pareille transition avec ces objets, chacun est « "à risque" puisque tout le monde est mis en situation d'apprentissage permanent. Ces enjeux appellent une ambition d'ensemble s'ajoutant aux efforts particuliers indispensables vis-à-vis des publics éloignés du numérique, des problématiques d'équipement et de couverture du territoire ».

Gageons que nombreuses expérimentations sont en cours dans tous les segments du champ social en France. Aussi est-il impératif d'identifier les usages de ces technologies en fonction des différents publics et, en même temps, poser les questions fondamentales liées à la qualité de la prise en charge, à ses aspects éthiques et juridiques, aux formations ou outils à développer dans ce cadre.

Le projet de cette édition 2017 est donc de caractériser la place des technologies numériques dans la relation à l'autre dans un champ professionnel où, jusqu'alors, la communication interpersonnelle faisait ou formait l'essentiel d'une compétence professionnelle (Meyer, 2006, 2014). Autrement dit comment impacte-t-elle les publics vulnérables, fragilisés, en situation de handicap ou marginalisés ? Les pratiques professionnelles dans le champ de l'intervention sociale sont déjà influencées par cette transition. Les personnes accueillies ou accompagnées – de la petite enfance au grand âge – dans les institutions sociales et médico-sociales utilisent déjà les technologies numériques pour des usages variés. Pour mieux cerner les risques et qualifier à la fois les technologies à promouvoir, à développer

dans ces institutions et les coopérations à construire entre les décideurs, les professionnels de la santé, du social et médico-social, les chercheurs et les développeurs, ce numéro spécial de la revue du CREAL – loin de toute « intelligence artificielle » – revient vers le terrain pour :

- permettre que se publicisent et soient discutées les innovations sociales perçues comme telles en lien avec les technologies numériques et surtout en milieu institutionnel (sont donc aussi attendus des témoignages de mises en pratique de ces technologies auprès de différents publics) ;
- synthétiser les questions saillantes que se posent les professionnels, les familles, les aidants voire les usagers à leurs propos et dans leurs usages ;
- distinguer les besoins en termes de formations et d'accompagnement – de médiations numériques – dans cette transition digitale.

Ces lignes introductives au numéro spécial de la revue du CREAL PACA et Corse 2017 n'ont pour objet que d'ouvrir des voies diverses tant en ce qui concerne une réflexion sur l'évolution maintenant irrépressible des technologies numériques dans leur pluralité, mais aussi en tant que vecteurs de profondes transformations professionnelles tant les formations que les métiers eux-mêmes.

Dans cette perspective, les auteurs pressentis sont-ils également invités à se prononcer librement en fonction de leur intérêt et selon l'approche qui leur est propre de ce thème.